



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

Sud Aquitaine

Le journal des élus de la MSA Sud Aquitaine

N° 20 Décembre 2017

ÉDITO



2017, une année encore difficile pour les exploitations et entreprises agricoles de nos départements. Dans l'urgence, la MSA Sud

Aquitaine a su soutenir les familles et actifs en difficulté en utilisant différents leviers: report ou prise en charge de cotisations, accès aux droits sociaux, préoccupation du bien-être au travail, accompagnement social individuel et collectif.

Cette solidarité, la MSA l'incarne aussi par l'action complémentaire de ses élus et personnels de terrain: médecins du travail, assistantes sociales, conseillers en prévention etc...

Ce numéro en est l'expression et je vous invite à prendre connaissance des différentes initiatives et démarches conduites sur les territoires ruraux, qui n'ont d'autre sens que de promouvoir une prise en charge globale individuelle de qualité.

La Présidente,
Chantal Gonthier



C'est au terme d'une longue carrière professionnelle en MSA dont plus de 5 ans en Sud Aquitaine que M. Héliès fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er Avril prochain.

Son intérêt pour la connaissance et l'expression du terrain l'ont amené à partager bon nombre de rencontres et débats avec les élus.

En Janvier prochain, la MSA Sud Aquitaine débute son programme de mutualisations avec la MSA Gironde : une évolution qu'il accompagne. Entretien.

Pourquoi la MSA s'engage vers les mutualisations?

Au regard des objectifs contraints que la COG 2016-2020 nous fixe, en termes de performance et de réduction des moyens notamment, le conseil central a proposé à nos ministères de tutelle de construire des mutualisations de proximité entre caisses, par préférence à de nouvelles fusions demandées initialement par l'État. Pourquoi ce choix ? Parce que les mutualisations nous

ACTUALITÉS

permettent de conserver une proximité avec les assurés, un ancrage sur les territoires ruraux ainsi que l'autonomie et la responsabilité locale des caisses.

Concrètement, qu'entend-t-on par mutualisations ?

Il s'agit d'un nouveau mode de coopération sur la base de délégations croisées d'activités entre caisses voisines. Les assurés gardent leurs interlocuteurs habituels, et leurs personnels de proximité : conseillers en protection sociale, assistantes sociales, conseillers en prévention, infirmiers et médecins du travail etc....

Comment s'organisent ces mutualisations ?

Les 35 caisses de MSA se sont constituées en binômes ou trinômes. Pour ce qui nous concerne, notre partenaire est la MSA de la Gironde. Nous avons, avec la Gironde, une proximité géographique et des espaces communs, la forêt par exemple, ainsi qu'une habitude de travailler en commun.

Les premières opérations de mutualisations vont démarrer en janvier 2018.

Un mot de conclusion ?

La MSA se distingue à la fois par son guichet unique et son ancrage professionnel, et j'engage les élus à poursuivre sur la voie qu'ils ont tracée: agir sur les territoires ruraux au plus près des besoins de nos adhérents.

UN NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LA MSA SUD AQUITAINE.

Suite au départ en retraite de M. Héliès, le Conseil d'administration a nommé M. Thierry Mauhourat-Cazabieille en tant que Directeur général de la MSA Sud Aquitaine à compter du 1er Avril prochain.

Âgé de 50 ans, M. Mauhourat-Cazabieille a effectué l'ensemble de sa carrière professionnelle dans la protection sociale, débutant à la CPAM du Tarn et Garonne. Il rejoint la MSA du Rhône en 2002, puis celle de Midi Pyrénées-Sud, dont il est le Directeur Général depuis 2009.

Sa première rencontre avec les élus aura lieu à l'occasion de l'Assemblée Générale de la MSA Sud Aquitaine qui se tiendra le 6 avril prochain à Salies-de Béarn.



► Un mutualisme d'actions



En Sud Aquitaine, l'engagement des élus a donné lieu à bon nombre d'initiatives locales. Corinne DE SALES et Christelle CASSEN, animatrices, tracent un premier bilan et ouvrent les nouvelles perspectives de cette dynamique.

Quel constat faites-vous de la dynamique en Sud Aquitaine ?

Il y a une montée en charge des actions initiées par les élus, à raison de 3 à 4 actions par an et par pôle. Le rythme est soutenu, le ton est donné, et l'énergie est bien là. Cette dynamique est révélatrice de la responsabilité que porte les élus au regard de l'exercice de leurs missions, et en même temps donne du sens à leur mandat. Car quelque soit le thème abordé ou la forme de l'action menée, le fil rouge de cette dynamique, c'est bien la volonté des élus d'être en prise avec les besoins des adhérents et des territoires ruraux.

Dans quel état d'esprit travaillez-vous ?

Notre mission est d'être en appui et en soutien des élus. Nous ne sommes pas dans un schéma où l'initiative part d'en haut, avec une vision pré-établie. Ce sont les élus qui définissent les besoins de leurs territoires, conçoivent les projets et les mettent en oeuvre. La marque de fabrique de cette dynamique, c'est l'esprit d'équipe et la coopération. Et ce temps où le projet se prépare, se co-construit est pour nous aussi important que l'action elle-même.

La prévention santé est une thématique privilégiée des élus ?

Oui, en effet. Les forums santé sont un peu la tête d'affiche de l'action des élus en Sud Aquitaine, à la fois par le public très large qu'ils attirent et les partenaires qu'ils mobilisent.

D'autres champs d'action sont investis par les élus: l'information sur les droits en matière de protection sociale, l'utilisation du Tesa, les formations en Santé et sécurité au travail, l'accès au numérique etc..., traités avec l'appui des services de la MSA. On se situe là dans une démarche complémentaire élus et personnels MSA, significative de la plus value qu'apporte la MSA.

Comment envisagez-vous 2018 ?

Sereinement, et avec déjà un certain nombre de projets en perspective. Cette dynamique donne une légitimité et une crédibilité à l'action des élus. Il nous faut veiller à entretenir cette «force de frappe», et l'adapter aux nouveaux besoins.

LE BILAN

SANTÉ: 8 forums santé AVC / maladies cardio-vasculaires, 7 conférences-débat maladie de Lyme, maladies du cerveau, dépistage des cancers.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL : 5 formations au Document Unique d'Évaluation des Risques professionnels, conduite d'engins agricoles, manipulation et contention des bovins, visite du salon FOREXPO, 2 ciné-débats «les conditions de travail des exploitants agricoles».

PROTECTION SOCIALE: 8 réunions d'informations sur la retraite, les cotisations, la prime d'activité, l'accompagnement des crises agricoles, les services de remplacement en agriculture.

TERRITOIRES / SERVICES: réunion information aménagement habitat et maintien à domicile, découverte des habitats regroupés de Donzacq et Bedous, visite des établissements de Sauveterre, animations Téléthon, organisation de 3 pièces théâtre.

SERVICES EN LIGNE : formation au TESA, constitution d'un réseau de Net guides.

► Accueil sanitaire et hébergement : des solutions pour les les saisonniers du kiwi

Dans le Sud-Est des Landes, en pays d'Orthe, la MSA Sud Aquitaine s'intéresse de près aux conditions d'accueil des saisonniers du kiwi.

Administrateur à la MSA, à la Chambre d'Agriculture et producteur de kiwis, Jean-Marc BENQUET explique: «Depuis deux ans, on constate un afflux plus important de travailleurs en recherche d'un contrat. Si la majorité d'entre eux sont des locaux, le flux en provenance d'autres régions et de l'étranger est loin d'être négligeable, ce qui pose des questions liées à leur accueil».

Une problématique qui a donné lieu à une réflexion partagée entre les services de l'état et du département, la communauté

des communes du Pays d'Orthe, les mairies des territoires concernés, les professionnels de la filière et la MSA.

«Pour la saison 2017, une solution transitoire a été trouvée avec l'implantation de deux aires d'accueil équipées de blocs sanitaires», continue Jean-Marc BENQUET.

La MSA Sud Aquitaine a participé à leur financement dans le cadre de son action sanitaire et sociale.

«La réflexion se poursuit, notre objectif étant de mettre en place une solution pérenne en investissant par exemple sur des mobil-home qu'on pourrait partager avec d'autres secteurs d'activité», conclut Jean-Marc BENQUET.

A suivre !



Vendredi 20 Octobre, la MSA Sud Aquitaine a invité les kiwiculteurs à une réunion d'information et d'échanges.

À l'ordre du jour:

- les formalités d'embauche dans le cadre des évolutions liées à la DSN et au nouveau TESA
- la réglementation en matière de santé au travail,
- l'accueil sanitaire et le mise en perspective de solutions d'hébergement pour les saisonniers (voir ci-contre).

▶ Et si on parlait de votre travail ?



Le 19 septembre à Aïcirits et le 8 novembre à Montaut, une soixantaine d'exploitants au total ont répondu à l'invitation des élus de la MSA pour échanger autour du thème: «Et si on parlait de votre travail?»

Une question pas si anodine. La preuve.

Tout commence avec la projection du film réalisé par Josiane VOISIN, ergonome. Il présente les témoignages d'agriculteurs autour des problématiques de leurs métiers et des solutions qu'ils ont pu trouver.

«C'est en quelque sorte un coup de projecteur sur notre réalité quotidienne», commente un participant.

Et les échanges qui s'ouvrent à l'issue du film le prouvent. La parole est libérée, les préoccupations, les contraintes et les difficultés s'expriment.

Présente à chaque ciné-débat, Josiane VOISIN fait valoir la nécessité de prendre du recul pour entrevoir les pistes d'amélioration possibles.

Et ces deux ciné-débats l'auront prouvé : mettre des mots sur le travail, c'est commencer à trouver la ressource ou la solution à ses contraintes.

Le film «Et si on parlait de votre travail».

C'est sur une commande de la Caisse Centrale que l'ergonome Josiane VOISIN a réalisé une étude sur le métier d'agriculteur et la santé au travail auprès de 13 exploitants de filières diverses.

Le but: mieux comprendre la réalité du métier en examinant les différentes tâches, l'organisation, les contraintes....

Ce qu'il en ressort avant tout, c'est que l'agriculteur est à la fois l'ouvrier qui réalise les travaux, l'agent administratif qui traite les démarches ou encore le Directeur d'entreprise qui prend les décisions importantes, avec des conséquences sur sa santé.

En s'ouvrant au dialogue, comme Josiane VOISIN a pu le faire, il est possible d'identifier des solutions pour améliorer les conditions de travail et découvrir des ressources personnelles pour cultiver le bien-être au travail.



Infirmière Santé et Sécurité au Travail à la MSA Sud Aquitaine, Estelle WOLLFER pilote l'action expérimentale

«Et si on parlait de votre travail», en collaboration avec Karine CHARONNAT et Gatien SUBILOTTÉ, conseillers en prévention, le Docteur BIREPINTES, médecin du travail, et Ketty LALANNE, assistante SST.

"Les enseignements de ces ciné-débats sont riches: d'une part, on constate que les agriculteurs ne mesurent pas toujours le niveau de charge mentale et physique que génère leur métier. D'autre part, on mesure leur intérêt pour intégrer une démarche de bien-être au travail, même si le concept est encore nouveau pour eux. Nous allons

prochainement proposer une formation sur les deux territoires concernés par cette expérimentation. L'objectif est de les faire réfléchir sur leurs pratiques, leurs expériences, bonnes ou mauvaises, et trouver ensemble les outils et méthodes qui facilitent leur organisation et les conditions de travail. Nous serons accompagnés par un ergonome.

Nous allons également engager une réflexion avec nos collègues de l'action sanitaire et sociale pour intégrer à nos dispositifs d'aides, une démarche d'accompagnement sur l'organisation du travail.

En conclusion, je voudrais souligner la mobilisation des équipes locales d'élus MSA dans la mise en place de ces cinés-débats : logistique, promotion sur le terrain etc... et je sais qu'ils seront encore présents pour nous accompagner dans l'organisation des actions de suite".

▶ Action sanitaire et sociale: du répit pour les aidants

Pour l'aidant familial, qui accompagne au quotidien un proche dépendant, souffler est essentiel. La MSA Sud Aquitaine l'a bien compris, qui organise depuis 2 ans, dans le cadre de son action sanitaire et sociale, des séjours répit pour les couples aidants-aidés.

En Octobre dernier, 7 couples aidants/aidés ont été accueillis durant 5 jours à Casteljaloux, dans un centre de vacances labellisé Tourisme et Handicap.

«Tout est fait pour que l'aidant lâche prise», explique Christine BONNECAZE, assistante sociale de la MSA, qui avec sa collègue Odile LAPORTERIE a encadré le groupe. Sur place, deux animateurs présents 24 heures sur 24 accompagnent la personne aidée dans ses actes de la vie quotidienne, ce qui permet à l'aidant de «souffler» et participer aux activités proposées. La MSA, avec son partenaire l'Association Nationale des Chèques Vacances (ANCV), propose une participation financière au coût du séjour.

Et le bénéfice de l'action ? «On est souvent surpris des évolutions de comportements que ce type de séjour permet, autant chez l'aidant que chez l'aidé», explique Christine.

Satisfaction partagée par toute l'équipe encadrante qui a à cœur de poursuivre dans ce sens l'accompagnement des personnes dépendantes et de leurs aidants.

Solidarité avec les aînés: 2 chartes en Sud Aquitaine

St Palais, Tardets et Mauléon dans les Pyrénées Atlantiques, Gabarret et Roquefort dans les Landes, 2 territoires dont les caractéristiques en termes de population et de ruralité ont amené la MSA Sud Aquitaine à mettre en oeuvre une charte de solidarité avec les Aînés.

Objectif: coordonner l'ensemble des acteurs locaux, associatifs, prestataires médico-sociaux dans le développement de nouvelles actions et services de proximité au profit des personnes âgées.

Une première rencontre d'information a été organisée avec les équipes locales des élus MSA et les Assistantes sociales qui portent la démarche.

La prochaine étape concerne la réalisation d'un diagnostic des besoins à partir de l'envoi d'un questionnaire aux personnes de plus de 60 ans résidant sur ces territoires.

Point sur le nouveau TESA

La période de test du nouveau Tesa étant prolongée, sa mise à disposition devrait être légèrement décalée et intervenir à compter du 1er Avril 2018.

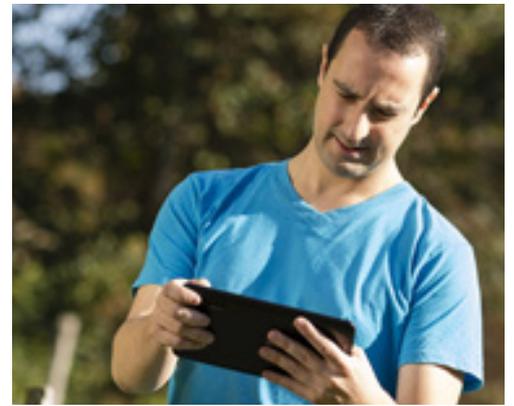
Le 1er trimestre 2018 sera mis à profit pour accompagner les employeurs à l'utilisation de ce nouveau service. Nous vous rappelons que le nouveau TESA affichera un périmètre élargi puisqu'il est utilisable pour les salariés en CDD (quelle que soit la durée) et en CDI (jusqu'à 20 CDI).

Le site Internet de votre MSA évolue

Dans les prochains jours, le site internet www.msasudaquaine.fr évolue pour faciliter l'accès à l'information et aux services en ligne MSA.

« Mon espace privé » a été entièrement repensé pour guider les adhérents parmi les nombreux services proposés, désormais classés

par catégorie: particuliers, employeurs et exploitants. Autre évolution, le nouveau site a été conçu pour s'adapter à différents écrans: ordinateur, tablette ou smartphone.



Versement complément RCO

Conformément à la loi de financement de la Sécurité Sociale 2017, l'ensemble des caisses de MSA a procédé à une régularisation du montant des retraites agricoles pour les porter à 75% du SMIC net. Cette régularisation est intervenue à l'échéance d'Octobre 2017 avec une rétroactivité sur 10 mois.

Il s'avère qu'une erreur de calcul du SMIC au niveau national a conduit à verser aux adhérents concernés un trop-perçu. Celui-ci sera retenu à partir du mois de Décembre 2017 sur les prochains versements retraite: la retenue effectuée ne dépassera pas 15% du montant de la pension totale de retraite.

Un courrier a été adressé à l'ensemble des retraités concernés, les informant de la possibilité de formuler des observations écrites ou un recours auprès de la Commission de Recours Amiable (CRA) de leur caisse.

22 % des anciens exploitants sont concernés en Sud Aquitaine, pour un montant maximal de trop-perçu égal à 41 € par mois sur 10 mois.

Les services de la MSA Sud Aquitaine restent à l'écoute des adhérents qui pourraient se trouver en difficulté du fait de la récupération de ce trop-perçu.



LE CONSEIL TERRITORIAL
DU 16 NOVEMBRE DERNIER

Bilan des comités territoriaux, actualités sociales, vie mutualiste, ce comité territorial de fin d'année a consacré une large place aux débats.

On retiendra notamment le point sur les crises agricoles et les mesures d'accompagnement, les actions locales de terrain, ou encore les évolutions de la protection sociale liées notamment au déploiement du nouveau TESA en 2018.



LES ÉLUS MÉDAILLÉS EN 2017

Les comités territoriaux du mois d'Octobre ont été l'occasion d'honorer les élus récipiendaires de la médaille agricole pour leur engagement mutualiste. Il s'agit de :

- Myriam DARZACQ de Betbezer d'Armagnac
- Pierre HAICAGUERRE de St Martin d'Arberou
- Sébastien LABEYRIE de Taller
- Odile LACROTTE de Commensacq
- Marc LAGOURGUE de Lantabat
- Jean-Luc LAHITTE de Monein
- Marie-Eliane TINTET de Gan
- Daniel TOUYA de Labatut